

Déclaration du Commonwealth

Le Commonwealth des nations est une association volontaire d'États indépendants et souverains, responsables chacun de ses propres décisions politiques, unis dans un esprit de coopération et de consultation mutuelle pour favoriser les intérêts communs de leurs peuples, la compréhension internationale et la paix mondiale.

Les États membres du Commonwealth, répartis sur six continents et cinq océans, sont composés de peuples, de races, de langues et de religions différentes et connaissent tous les stades du développement économique depuis les pays défavorisés en voie de développement jusqu'aux riches nations industrialisées. Ils englobent une grande variété de cultures, de traditions et d'institutions. L'appartenance au Commonwealth est compatible avec la liberté des gouvernements des États membres d'adhérer à tout autre groupe, association ou alliance ou de demeurer non alignés.

Malgré leur diversité, tous les États membres du Commonwealth reconnaissent certains principes communs. C'est par le respect de ces principes que le Commonwealth peut exercer son influence sur la société internationale pour le plus grand bien de l'humanité.

NOUS CROYONS que le maintien de la paix et de l'ordre dans le monde est essentiel à la sécurité et à la prospérité de l'humanité et nous offrons notre appui aux Nations Unies et nous nous efforçons de renforcer leur action en faveur de la paix dans le monde et leurs efforts pour apaiser les tensions entre les peuples.

NOUS CROYONS à la liberté de l'individu, à l'égalité des droits pour tous les citoyens, quelles que soient leur race, leur couleur, leurs croyances religieuses ou politiques, et à leur droit inaliénable de participer au façonnement de la société dans laquelle ils vivent par des procédés politiques, libres et démocratiques. Nous nous efforçons donc de promouvoir dans chacun de nos pays les institutions représentatives et les garanties de liberté individuelle reconnues par la loi, qui constituent notre patrimoine commun.

NOUS CONSIDÉRONS les préjugés raciaux comme un mal dangereux qui menace le sain épanouissement de la race humaine, et la discrimination raciale comme une véritable plaie sociale. Chacun d'entre nous s'acharnera à faire disparaître cette plaie de sa propre nation. Aucun pays n'accordera aux régimes qui pratiquent la discrimination une aide qui, d'après lui, contribuerait directement à favoriser ou à enraciner cette politique néfaste. Nous nous opposons à toutes les formes de domination coloniale et d'oppression raciale, et nous nous engageons à respecter les principes de la dignité et de l'égalité humaines. Nous nous efforcerons donc par tous les moyens de favoriser partout l'égalité et la dignité humaines ainsi que les principes d'autodétermination et d'antiracisme.